

Compte-rendu du conseil d'école n°3

Date : Vendredi 14.06.2024

Durée : 2h00

Enseignants présents :

- ✓ Sandrine GEAY, CE2/CM1
- ✓ Stéphanie HEINEN, CE1/CE2
- ✓ Audrène LEDU, enseignante nommée à titre définitif sur l'école à partir de la rentrée 2024.
- ✓ Adrien SABLAYROLLES, GS/CP, Décharge de direction
- ✓ Katia SACHOT, CM1/CM2
- ✓ Margaux SALZANO, GS/CP, Directrice

Personnel municipal présent :

- ✓ Véronique VIEIRA, ATSEM

Représentants de parents d'élèves présents :

- ✓ Audrey LUDWIGS, titulaire
- ✓ Marie PRIGENT, titulaire
- ✓ Patricia NUNES, titulaire

Représentants de la Municipalité présents :

- ✓ Véronique CHEVALLIER, Adjointe au Maire de Mauchamps
- ✓ Olivier PETRILLI, Maire de Saint-Sulpice-de-Favières
- ✓ Lydie PEYROTTE, Adjointe au Maire de Saint-Sulpice de Favières
- ✓ Alexandre TOUZET, Maire de Saint-Yon
- ✓ Micheline YANNOU, Adjointe au Maire de Saint-Yon

Membre de l'Inspection de l'Éducation Nationale de Dourdan présent :

- ✓ Laurence CAUDIU, Enseignante référente à la scolarisation des élèves en situation de handicap

Représentants de la Communauté de Communes « Entre Juine et Renarde » présents :

- ✓ Emelyne BIGOT, Directrice du Service Enfance, Jeunesse et Restauration scolaire
- ✓ Jean-Marc FOUCHER, Président de la CCEJR

Absents :

- ✓ Owen HODGES, Inspecteur de l'Éducation Nationale, Circonscription de Dourdan
- ✓ Thomas GONSARD, Maire de Mauchamps
- ✓ Mélanie VARIN, Représentante des parents d'élèves, titulaire
- ✓ Solène MASSÉ, Représentante des parents d'élèves, suppléante

Ordre du jour :

QUESTIONS CONCERNANT L'ÉCOLE

- ⇒ Point sur les effectifs
- ⇒ Projets pédagogiques : Les actions réalisées et prévues
- ⇒ Vie de l'école
- ⇒ La coopérative
- ⇒ Santé & sécurité : Exercices réalisés et prévus
- ⇒ Prévisions pour la rentrée de septembre 2024

QUESTIONS CONCERNANT LA MUNICIPALITÉ/LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES (CCEJR)

QUESTIONS CONCERNANT L'ÉCOLE

Tour de table : Est présente, Mme Audrène LE DU, enseignante titulaire nommée à titre définitif à compter de la rentrée 2024 dans notre école.

Le bilan annuel des actions pédagogiques

Rappel des 4 pôles d'action :

Ambition pour tous et excellence	Bien-être pour tous : Élèves, enseignants, parents et tous les acteurs de la communauté éducative	Culture et citoyenneté responsable	Équité et inclusion pour tous et chacun
<i>Une école qui garantit l'acquisition des compétences du socle commun.</i>	<i>Un école qui offre un cadre serein, accueillant, épanouissant pour vivre et apprendre ensemble.</i>	<i>Une école qui donne accès à la culture et qui permet de développer l'esprit critique.</i>	<i>Une école inclusive qui accompagne le parcours scolaire de chaque enfant.</i>

L'équipe enseignante effectuera le bilan des actions mises en place à la fin du mois de juin 2024.

Les actions mises en œuvre dans le cadre du Projet d'École

Les actions déjà passées, depuis le 15.03.2024

Pôle « Ambition pour tous et excellence »

Liaison CM2/6^{ème}, le 16.05.2024 : Les élèves de CM2 se sont rendus au collège de St Chéron pour la seconde fois cette année. Ils ont participé à des ateliers de français en compagnie de Mme Pisaneschi, professeure de français au collège de St Chéron et des élèves de CM2 d'une autre école. Ils ont pique-niqué sur place et sont rentrés à pied à l'école. Madame Sachot explique que le contenu des ateliers était un peu difficile pour les élèves de CM2 à ce stade de l'année et qu'il était regrettable que les élèves n'aient pas pu bénéficier d'immersion dans des classes comme cela se faisait par le passé. Une remontée de ces éléments sera faite lors du conseil-école du 17.06.2024, organisé dans le but de faire le bilan de l'année et de la liaison CM2/6^{ème}, entre les enseignants du primaire et du secondaire.

Voyage scolaire, du 27 au 31.05.2024 : Les classes de CE2/CM1 et de CM1/CM2 sont parties en voyage scolaire à St Trojan-les-Bains, sur l'île d'Oléron. Cinq élèves n'ont pas participé au voyage scolaire et ont été accueillis à l'école. Tout s'est très bien passé sur place. Les élèves étaient ravis. Mesdames Geay et Sachot font part des difficultés rencontrées pour organiser le voyage, notamment du fait des désistements et des menaces écrites.

Remarque des parents : Remerciements pour le voyage.

Projet de correspondance : La classe de GS/CP a participé à un projet de correspondance écrite avec une classe de CP de l'école Camille Magné de Breuillet. Durant plusieurs semaines, les élèves ont échangé des lettres avec leurs correspondants. Ce projet a permis aux élèves de travailler différents aspects du langage écrit comme oral. Porteur de sens pour les élèves qui se sont très bien investis, le projet s'est achevé par une rencontre avec les correspondants le vendredi 07.06.2024, lors de la journée de course d'orientation. Les deux classes ont pique-niqué ensemble puis ont partagé un temps de jeux de société, chacun avec son correspondant.

Le Festival du Livre, du 10 au 14.06.2024 : Durant la semaine, des livres ont été exposés dans la bibliothèque de l'école. Les élèves de chaque classe ont pu feuilleter ces livres et choisir ceux qui leur plaisaient le plus pour éventuellement les acheter. L'école bénéficie de 20% du montant total des commandes en dotation de livres pour l'école.

Pôle « Bien-être pour tous »**Actions sportives**

Course d'orientation, le 06 et 07.06.2024 : Les classes de GS/CP (07.06.2024) et de CE1/CE2 (06.06.2024) ont participé à une rencontre de course d'orientation sur la Plaine des Sports, à Breuillet. Cette rencontre a marqué le point final d'un cycle d'EPS/activité physique mis en place au sein de l'école. Les élèves ont participé volontiers tout au long du cycle mais aussi lors de la rencontre. L'objectif pour chaque groupe de 3 ou 4 élèves était de retrouver, à l'aide de photographies et d'un plan, dix balises disséminées dans la Plaine des Sports. À chaque balise trouvée, le groupe d'élèves devait faire valider sa réponse par un adulte et repartir en quête d'une nouvelle balise.

La classe de CE1/CE2 a remporté la victoire. Pour certains élèves de cette classe, il s'agit de la seconde victoire puisque la classe de CP/CE1 avait déjà remporté la victoire l'année passée. La classe de GS/CP est arrivée quant à elle en troisième position. Il est à noter que la classe de GS/CP était la seule classe de la rencontre composée d'élèves de GS.

Équitation, les lundis 29.04, 06 et 13.05.2024 : Les classes de GS/CP et de CE1/CE2 ont bénéficié de trois séances d'équitation au poney-club de Saint-Yon. Ce cycle est financé par la Municipalité que nous remercions.

Natation, du 29.03 au 21.06.2024 : La classe de CE1/CE2 continue son cycle de natation. Les séances se passent bien.

Festivités

100^{ème} jour d'école, le 22.04.2024 : Les élèves et l'équipe pédagogique sont venus déguisés à l'école. La fête du 100^{ème} jour marquait un point important notamment dans la construction du nombre chez les élèves les plus jeunes qui comptent chaque jour d'école en faisant un lien avec les unités, les dizaines et la centaine.

Les actions à venir**Pôle « Ambition pour tous et excellence »**

Liaison GS/CP, mardi 25.06.2024 : Les élèves de GS de l'école de St Sulpice sont invités à venir passer la journée avec les élèves de GS/CP. Les élèves de GS bénéficieront d'un temps de classe seuls avec Mme Salzano puis nous organiserons un temps de partage collectif avec tous les élèves de GS et de CP.

Pôle « Bien-être pour tous »**Festivités de fin d'année**

Fête de l'école : Les parents d'élèves de GS/CP seront invités à venir assister à une représentation de chants et d'une danse préparés en classe le vendredi 28 juin 2024 à 18h00. Il n'y aura pas de représentation pour les autres classes cette année. Les parents élus font part du fait qu'une fête de fin d'année a été annoncée dès le premier conseil d'école, ainsi qu'au second et qu'ils sont informés très tardivement qu'il n'y aura finalement rien. Contrairement à l'année précédente, aucun parent d'élève ne s'est manifesté pour l'organisation d'une fête d'école.

L'équipe enseignante répond que cette année, les enseignantes se sont à nouveau énormément investies dans la gestion des classes mais aussi des difficultés rencontrées et qu'il est vrai que la fête de fin d'année est passée en arrière-plan. L'équipe enseignante a l'impression qu'on leur en demande toujours plus sans jamais de retour positif sur ce qui a été fait et rappelle qu'une fête de fin d'année n'est pas obligatoire.

Toutefois, des activités festives seront organisées sur le temps scolaire pour les élèves, pour marquer la fin d'année.

Enfin, cela ne signifie en aucun cas qu'il n'y aura plus jamais de fête d'école hors temps scolaire organisée par l'équipe enseignante.

Pique-nique de fin d'année, le vendredi 05.07.2024 : Comme chaque année, nous organiserons notre traditionnel pique-nique de fin d'année. Un mot sera transmis dans les cahiers de liaison pour expliquer les modalités.

Toutes les actions menées sont prévues pour répondre aux objectifs fixés d'après les besoins prioritaires, nous œuvrons pour que les élèves progressent à travers des situations motivantes et qui ont du sens pour eux. Nous tenons par ailleurs à remercier la Municipalité pour son engagement et sa participation financière aux actions menées au profit des élèves de l'école ainsi que les familles ayant participé à l'appel de coopérative en début d'année mais aussi à tous les parents qui répondent présents pour accompagner les classes dans les différents projets et sorties.

Équité et inclusion pour tous et chacun

Dispositifs mis en place au sein de l'école en 2023/2024 :

- Reconnaissance MDPH (Maison Départementale pour les Personnes Handicapées).
- Dossiers MDPH est en cours de constitution.
- Élèves suivis par une AESH.
- Prises en charge par des partenaires de soins extérieurs.
- Réunions d'équipes éducatives.
- Réunions d'équipes de suivi de scolarisation (*pour les élèves en situation de handicap*).
- Demandes d'aide au RASED (Réseau d'Aide Spécialisée aux Élèves en Difficultés).
- Demandes de visites médicales par le médecin scolaire.
- Maintiens pour l'année 2024/2025.
- Accompagnement par l'équipe de circonscription.

Remarque des parents : Remerciements pour l'investissement de l'équipe pédagogique et plus largement de la communauté éducative.

Remarque des parents : Sur le climat de la classe de GS/CP, avec de nombreux comportements inadaptés (certains enfants font du bruit, crient, pendant que les autres attendent) et vocabulaire inadapté (certains enfants disent très fréquemment des gros mots). La récurrence des faits et le retour de certains prénoms (parfois depuis la petite section) incitent à penser que ces errements ne sont pas assez corrigés. Aussi, comment la communauté éducative au sens large peut-elle agir au bénéfice des enfants ?

Réponse : Un dialogue régulier est mis en place avec les familles des enfants à besoins éducatifs particuliers. Mme Salzano a sollicité le médecin scolaire, la psychologue scolaire, le RASED, l'IEN de circonscription et l'enseignante référente pour accompagner les différentes situations. Le climat reste propice au travail. Néanmoins, certains temps sont plus complexes à gérer, n'empêchant pas le bon déroulement des apprentissages.

La vie de l'école

Le CNR (Conseil National de la Refondation) : « Notre école faisons-la ensemble »

Madame Geay et Madame Salzano ont déposé le projet actuel. Celui-ci est à retravailler pour le moment donc il sera présenté lorsque la commission l'aura validé. À l'heure actuelle, le projet s'articule autour de 3 axes :

- La médiation animale avec des chiens, dont l'objectif est d'acquérir des codes de communication non violente.
- La création d'un jardin d'école, dont l'objectif est la cohésion autour d'un projet commun : embellir l'école.
- La dotation en matériel de retour au calme pour chaque classe et pour l'école.

Évaluation d'école

La remise du pré-rapport initialement prévue le 14.05.2024 a été reportée au 21.06.2024.

PACTE Enseignant - Soutien

17 élèves au total ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé de soutien.

Accueil des nouveaux élèves

Les futurs élèves de l'école et leurs familles seront accueillis lors d'une réunion d'informations qui se tiendra le mardi 02.07.2024 à 18h30.

Livrets d'évaluations

Les livrets d'évaluation du second semestre seront rendus le vendredi 28 juin 2024.

Communication avec les familles

Nous rappelons que le téléphone portable personnel des enseignantes n'est pas le moyen à utiliser pour joindre l'école. Ainsi, les parents disposent de plusieurs modes de communication :

- ⇒ Le téléphone de l'école : 01.69.94.03.52
- ⇒ Les boîtes mail des classes :
 - sachot.classe@orange.fr
 - geay.classe@gmail.com
 - classemargauxsalzano@gmail.com
- ⇒ La boîte mail de l'école : 0910079s@ac-versailles.fr
- ⇒ Le cahier de liaison de l'élève.

La sécurité

Tous les exercices ont été effectués.

La coopérative scolaire

- Solde actuel : 5 527,72 €
- Un paiement en attente : solde de la classe de découverte : 2884 €
- Un encaissement à venir : bénéficie de la vente de chocolats.

La rentrée 2024 : Prévisions d'effectifs et organisation

Effectifs, au 14.06.2024 :

Effectifs au 14.06.2024							
Niveaux	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
Effectifs	11	11	18	15	29	14	98 élèves

Prévisions d'effectifs, au 14.06.2024 :

Prévisions d'effectifs au 14.06.2024							
Niveaux	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total	
Effectifs	23	14	14	15	30	96 élèves	

Convention avec la Cité Bethléem : L'école accueille 6 enfants venant de la cité Bethléem issus des deux dispositifs d'accueil suivants : le centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), d'une part, et hébergement d'urgence demandeurs d'asile (HUDA), d'autre part. Cinq élèves sont déjà scolarisés à l'école. Une sixième élève arrivera en CP en septembre 2024.

Organisation

La structure d'école envisagée pour 2024/2025 est la suivante (*sous réserve de modifications et de nouvelles inscriptions*) :

Classe	1	2	3	4
Niveaux	CP	CE1/CE2	CE2/CM1	CM2
Effectif/niveau	23	14 + 7	7 + 15	30
Effectif/classe	23	21	22	30

QUESTIONS CONCERNANT LA MUNICIPALITÉ/LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ENTRE JUINE ET RENARDE**Abords de l'école**

Remarque des parents : Certains parents déposent leurs enfants sans se garer, ou sur la place réservée aux personnes handicapées, ou bloquent la circulation.

Réponse de M. Touzet : Les élus sont régulièrement présents pour faire respecter les règles. La Police Municipale intercommunale passe régulièrement aussi. Un rappel sera fait à la rentrée de septembre.

Temps périscolaire**Remarques et questions des parents :**

- Sur les temps périscolaires (et notamment de la pause méridienne), marqués par des comportements inadaptés à la vie en collectivité : Quelles actions sont mises en place pour un retour à un climat serein ?
- Quelles actions concrètes (vis à vis des enfants concernés et de leurs parents également) sont mises en place pour endiguer les actes d'agressivité (verbale ou physique), qui sont malheureusement toujours d'actualité, notamment sur la pause méridienne ?
- Questionnements sur l'encadrement des temps périscolaires depuis plusieurs mois (chute d'un enfant qui se casse le bras, jeté de pierre, agression de certains élèves par d'autres sans présence d'adulte) et sur l'inexistence d'animations pendant ces temps.

Réponse de M. Foucher et Mme Bigot :

Les remontées d'incidents ont été effectuées par la municipalité, l'équipe enseignante et les équipes présentes. Par ailleurs, cette année a été marquée par des changements dans l'équipe d'animation, avec le départ du référent sur le site de St Yon. Ainsi, pour pallier les difficultés, un animateur « volant » sur les différents site a été affecté sur St Yon et un cinquième agent a été mis en place dès que les effectifs l'ont permis.

La pause méridienne, même si elle semble être un temps long, reste un temps très contraint du fait du double service, notamment. Le taux d'encadrement est d'1 animateur pour 25 enfants en élémentaire.

Les agents du périscolaire sur l'école sont diplômés et ont des formations continues sur l'année (5 à 10 jours par an).

Actions mises en place :

- Échanges avec la municipalité et les parents des enfants concernés.
- Des accompagnements des familles.
- Un plan de cour où chaque animateur propose une activité aux enfants. Ils sont ainsi plus occupés et reviennent moins énervés en classe. Les activités proposées changent tous les jours. Ce qui fonctionne sera poursuivi l'an prochain.
- Le nouvel animateur référent arrive le 25 juin à St Yon et sera présent à la rentrée prochaine.
- Le 19 juin prochain, un règlement périscolaire sera présenté au conseil communautaire.
- Les parents devront signer, sur le portail famille, ce règlement en inscrivant leur enfant pour la rentrée prochaine.
- À partir de septembre 2024, les référents auront un temps d'échangé dédié, une fois par mois, avec les directeurs d'école.

M. BAYVEL, Responsable du Service Enfance, Jeunesse et Restauration a rencontré Mme SALZANO en début de semaine. Ils constatent tous les deux que les familles rencontrées sont à l'écoute et cherchent des solutions pour accompagner leur enfant et améliorer la situation.

Les membres du Conseil d'École sont d'accord pour dire que la présence du référent est importante lors des conseils d'école. Aussi, un règlement commun aux différents temps de l'école sera à élaborer dès la rentrée 2024, en partenariat avec les élèves, l'équipe enseignante et l'équipe périscolaire.

M. Touzet présente sa motion à l'ensemble des membres du Conseil d'école, concernant le climat scolaire après deux années difficiles :

Après deux années inacceptables, il est temps de revenir à un climat scolaire de qualité au bénéfice de tous les enfants et des intervenants.

Ce constat est d'abord celui de nombreux enfants : notre école a changé et pas en bien !

Or, l'exigence d'un climat scolaire serein et épanouissant, tant pour les enfants que pour les intervenants (enseignants, personnel périscolaire, ...) n'est pas négociable et ce, sur l'ensemble des temps (scolaire, périscolaire et transport scolaire).

Le climat scolaire se dégrade significativement depuis les deux dernières années (2022/2023 et 2023/2024) en raison d'un phénomène conjoncturel ou non (quelques élèves très fortement disruptifs essentiellement concentrés sur deux classes d'âge) et des facteurs structurels comme des lacunes observées dans la transmission à certains enfants des repères éducatifs classiques (politesse, gestion de la frustration, compréhension et respect des règles de base de la vie en société,...) mais aussi des comportements inappropriés de certains parents.

Cette dégradation du climat scolaire (notamment les violences verbales et physiques ainsi que le refus systématique de l'autorité de l'adulte) n'est pas acceptable. Les spécificités de certains enfants accueillis et les carences éducatives se traitent par la mise en place de dispositifs d'accompagnement et non par l'affaiblissement subi de notre école et d'une baisse des apports éducatifs et de la qualité de vie en direction du plus grand nombre.

Rétablir un climat scolaire de qualité et ne pas s'habituer à l'inacceptable impliquent une mobilisation collective tant pour l'éducation (apprentissage des règles de vie) que pour l'instruction (transmission des savoirs) des enfants. Dans ce cadre, il importe de préserver un équilibre juste et efficace : dire les choses aux familles avec sincérité mais aussi avec bienveillance, les responsabiliser quand il y a déni mais aussi les accompagner fortement quand elles connaissent des difficultés (montage des dossiers, suivi des enfants, ...).

Nous appelons de nos vœux :

la mobilisation collective de TOUS les parents pour l'école

- respect des règles de sécurité routière sur le chemin de l'école (respect du sens interdit, de la place handicapée, du lieu de dépôt des enfants qui n'est pas le rond-point, ...),
- implication administrative (signature des documents transmis par l'école, suivi des consignes, respect des procédures d'inscription pour le périscolaire, ...),
- mobilisation s'agissant du suivi scolaire et de l'hygiène de vie (temps de sommeil, exposition aux écrans, respect des limites d'âge pour les jeux vidéo, ...),
- attention donnée aux remarques sur les comportements inappropriés des enfants, à la mise en œuvre de réponses concrètes (rappeler les règles à la maison, s'enquérir des évolutions comportementales, apprendre à l'enfant à présenter ses excuses et à réparer ses erreurs) et au suivi des protocoles,
- respect par TOUS les parents des règles de politesse notamment en direction de la communauté éducative (respect des rendez-vous donnés, rédaction convenable des mails, ...)

la mobilisation de la communauté de communes entre Juine et Renarde

- appliquer effectivement le règlement intérieur en avertissant systématiquement les parents des faits significatifs et en apportant des sanctions appropriées afin de rétablir et garantir la sécurité physique et psychologique de tous les enfants,
- mieux former les intervenants périscolaires,
- renforcer substantiellement sur le temps du midi la densité de la surveillance
- renforcer la quantité et la qualité des animations proposées, participant ainsi aux enjeux éducatifs,
- participer aux côtés des trois mairies à l'expérimentation de la médiation scolaire (poursuite du travail de l'agent dédié sur le temps périscolaire),
- travailler en lien étroit et communiquer régulièrement en direction de l'école, de la mairie et des représentants des parents d'élèves,
- être force de proposition, d'expérimentation et d'action (permis à points, actions de communication, ...) en matière de prévention, d'accompagnement des victimes et du suivi des auteurs des troubles

la mobilisation de la direction académique

- poursuivre la prise en charge des enfants présentant des troubles du comportement, notamment disruptifs.

De leurs côtés, les mairies s'engagent à poursuivre leurs efforts en matière d'investissement et de soutiens pédagogiques dans le cadre du projet d'école et des mesures à prendre suite à l'évaluation de l'école effectuée cette année.

Les représentants des parents d'élèves confirment leur disponibilité pour participer à la reconstruction d'un climat scolaire que TOUS les enfants méritent, pour retrouver le plaisir de fréquenter l'école et d'apprendre dans de bonnes conditions.

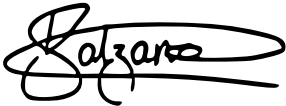
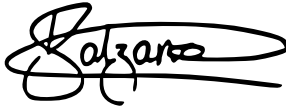
De la même manière, il s'agit d'offrir à l'ensemble des intervenants des conditions normales de travail.

La rentrée 2024/2025 doit être celle d'un changement significatif requérant un choc de prévention, de responsabilité et de détermination.

Tirons notre école vers le haut !

Travaux

- Quatrième classe : Les travaux nécessitent un délai supplémentaire. L'inauguration de la 4^e classe sera faite en fin de semaine du 17 au 21 juin 2024.
- Agrandissement de l'école : Première phase de travaux pour la destruction du préau, la construction d'une autre classe (pas avec une cour rétrécie) et d'un bloc sanitaire. Deuxième phase, destruction des sanitaires existants.

Fait à : Saint-Yon Le : 24.06.2024	Le président de séance <i>(Nom, prénom et signature)</i> Margaux SALZANO 	La Directrice de l'école <i>(Nom, prénom et signature)</i> Margaux SALZANO 
---	--	--